

## LANGUE DES SIGNES : UN NOUVEAU DÉFI POUR LA VILLE

**Dans la continuité de la démarche pour l'accessibilité des services municipaux aux personnes sourdes et malentendantes initiée en 2022, douze agents municipaux sont formés à la Langue des Signes Française depuis début janvier.**

Organisée par le CCAS, la ville propose cette formation aux agents au contact du public : accueil, CCAS, Police municipale, Maison de l'enfance, Accueils de loisirs et MéMO. Pendant 7 semaines, Magali Dufayet, sourde de naissance et formatrice diplômée, guide les stagiaires dans leur apprentissage au travers de jeux de rôles sur leurs métiers respectifs. Ils apprennent à échanger en langue des signes et, entre les séances, des vidéos leur permettent de réviser. À l'issue de 30 heures de cours, l'objectif est l'obtention du niveau A1-1 de la norme européenne CECRL\*.

Les agents ainsi formés pourront renseigner avec davantage d'efficacité les personnes porteuses de handicap auditif qui se présentent régulièrement à l'hôtel de ville. L'acquisition de la langue des signes demande un investissement personnel important de la part des agents, ils ont donc prévu de s'entraîner entre collègues pour cette belle expérience professionnelle et humaine.

Depuis 2022, la ville s'attache à améliorer l'accessibilité de ses services aux personnes atteintes de troubles auditifs. Le service ACCEO, mis en place sur le site osny.fr et dans les accueils municipaux, permet à ce public d'être mis en relation et de communiquer aisément avec les services grâce à une solution à la fois technologique et humaine. Il est accessible depuis le site de la ville et l'application ACCEO bien connue des personnes malentendantes.

\*Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

Contact presse

Cécile Dyskiewicz : 06 46 23 22 61 - c.dyskiewicz@ville-osny.fr

Frédérique Behr : 01 34 25 42 77 - f.behr@ville-osny.fr